



REGION DE BRUXELLES-CAPITALE - COMMUNE DE FOREST

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE - DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME

Le projet suivant est mis à l'enquête publique :

Adresse du bien : Rue Saint-Denis 132

Identité du demandeur : GILLION ASSET MANAGEMENT

Demande de : permis d'urbanisme

Objet de la demande : Rénover et réhabiliter le bâtiment des bureaux de la société Gillion, transformer les anciens

ateliers en grande partie inoccupés en surfaces d'activités productives flexibles, regroupées

au sein d'un hôtel industriel mis à disposition des TPE et PME. - PU29086

PRAS: espaces structurants, zones d'industries urbaines

Motif principaux de l'enquête :

- application de l'art. 175/15 du COBAT: demande soumise à rapport d'incidence (garages, emplacements couverts où sont garés des véhicules à moteur (parcs de stationnements couverts, salles d'exposition ...) comptant de 25 à 200 véhicules automobiles ou remorques) -
- application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots) -
- dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture hauteur) -
- dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction) -
- application de la prescription particulière 5.3. du PRAS (+ de 300 m2 de commerce complémentaire) -
- Art. 126§11 Dérogation à un PPAS -
- Art. 175/15 Projet soumis à RI au vu de l'Annexe B -
- Rapport d'incidences Art. 175/20 MPP Enquête de 30 jours -

L'enquête publique se déroule :

A partir du 04/11/2025 et jusqu'au 03/12/2025 inclus.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier est consultable en ligne : https://openpermits.brussels/fr

Le dossier est également consultable à l'administration communale au service URBANISME ENVIRONNEMENT sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02.348.17.21 / 26

Des renseignements ou explications techniques peuvent être obtenus sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02.348.17.21 / 26

Les observations et réclamations peuvent être formulées durant la période d'enquête précisée ci-dessus au plus tard le 03/12/2025, soit :

• par écrit à l'attention du : Secrétariat de la Commission de concertation, chaussée de Bruxelles 112 - 1190 Bruxelles

• à l'adresse e-mail : <u>commissiondeconcertation@forest.brussels</u>

sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02.348.17.21 / 26 :

Toute personne peut, dans ses observations ou réclamations, demander à être entendue par la commission de concertation.

La commission de concertation aura lieu le mardi 16 décembre 2025.

L'ordre de passage du dossier en commission de concertation est disponible, sur demande, au service URBANISME ENVIRONNEMENT 15 jours avant la séance de la commission.

Fait à Forest le 21/10/2025

Par le Collège :

La secrétaire communale,

Pour le Bourgmestre, L'Echevin délégué,

(s) Hilde DE VISSCHER

(s) Alain MUGABO



Certificat d'affichage

Getuigschrift van aanplakking

Urbanisme Environment Stedenbouw Leefmilieu

PERMIS D'URBANISME - PU 29086

Le soussigné certifie avoir affiché ce jour, conformément au COBAT et ses arrêtés d'application, l'affiche relative à la demande :

De ondergetekende bevestig aangeplakt te hebben, overeenkomstig de GBWRO en toepassingsbesluiten, het aanplakbiljet betreffende een aanvraag :

<u>demandeur</u>:

<u>aanvrager</u>: GILLION ASSET MANAGEMENT Madame Aurèle de Merode

bien sis:

goed gelegen: Rue Saint-Denis 132

A Forest - Te Vorst,

